



Aujourd’hui le 4 mai, lors de son point de presse, le premier ministre du Québec, François Legault, accompagné de la ministre de la Santé et des Services sociaux, et du directeur national de la santé publique, a annoncé que le bilan pour la COVID-19 était maintenant de 32 623 cas de personnes infectées au Québec, 1 772 personnes hospitalisées, 218 personnes aux soins intensifs et de 2 280 décès.

Il a précisé que les décès continuent d’être concentrés dans les centres d’hébergement pour aînés et que la situation y demeure difficile. Il a appelé les citoyens disponibles à venir travailler à temps plein dans les centres d’hébergement de Montréal de s’inscrire sur le site Internet [Je contribue](#).

Il a annoncé le report de l’ouverture des commerces à Montréal prévue le 11 mai au 18 mai.

Il a indiqué que les écoles à l’extérieur du Grand Montréal ouvriraient comme prévu le 11 mai. Il a indiqué que les enseignants qui souhaitent porter un couvre-visage pourront le faire, et ce, bien que la santé publique juge cette mesure non essentielle. Le premier ministre a indiqué également que la réouverture des secteurs de l’économie allait se faire telle qu’annoncée. Toutefois il a réitéré l’interdiction de rassemblements et l’importance de respecter la distanciation sociale.

Questionné sur la réouverture des restaurants, le premier ministre a indiqué que les restaurants et les activités regroupant des centaines de personnes (culturelles, touristiques) n’allaient pas rouvrir à court terme. Il a assuré que le gouvernement allait aider financièrement ces entreprises au moment de la reprise de leurs activités.

FRÉQUENCE DES INFOLETTRES DE LA FQM

Nous souhaitons vous informer que la fréquence des infolettres de la FQM sera réduite à 3 par semaine, à l’instar des points de presse du premier ministre du Québec (lundi, mercredi et vendredi). Toutefois, soyez assurés que toutes les informations importantes vous seront communiquées rapidement via une infolettre spéciale ou un courriel comme c’est actuellement le cas.

SOMME PAYABLE PAR LES MUNICIPALITÉS À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Le 9 avril dernier, le président de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), M. Jacques Demers, écrivait à la ministre de la Sécurité publique et vice-première ministre du Québec, M^{me} Geneviève Guilbault, pour lui demander de reporter les deux échéances de paiement de la somme payable à la Sûreté du Québec à septembre et décembre respectivement.

Vous trouverez la lettre de M. Demers [ICI](#).

Ce matin, le président s'est entretenu avec la vice-première ministre pour assurer le suivi de cette demande. Aussi, nous sommes en mesure de vous informer que le gouvernement travaille présentement à reporter le paiement du 30 juin au 30 septembre et celui d'octobre au 1^{er} décembre 2020. La confirmation officielle nous viendra dans les prochaines semaines une fois la décision prise par le conseil des ministres. Il est important de rappeler qu'il s'agit d'un report de paiement et que la somme totale devra être versée cette année. Cette démarche a été entreprise pour donner plus de flexibilité aux municipalités quant à la gestion de leurs liquidités, notamment celles ayant reporté le versement des taxes par leurs citoyens.

M. Demers a remercié chaleureusement la vice-première ministre et les membres de son cabinet pour leur ouverture et leur travail dans ce dossier.

Rappel - Webinaire

RELANCE DES ENTREPRISES EN TEMPS DE PANDÉMIE : SIX AXES OPÉRATIONNELS À PRIORISER POUR UNE REPRISE SÉCURITAIRE ET BIEN ORCHESTRÉE

Le mardi 5 mai 2020, 9 h 30, le Groupe d'Appui aux Transitions du Fonds de solidarité FTQ (GAT) fera un survol des impacts économiques et structurels de la pandémie et vous entretiendra sur les conditions sanitaires à conseiller à vos entreprises partenaires pour un environnement de travail sécuritaire, la prise de décision agile en temps de crise, la reprise progressive des opérations, la remobilisation de la main-d'œuvre et, l'alignement de l'offre et des canaux de vente et de service pour fidéliser et rassurer la clientèle.

Prenez note que ce webinaire **ne sera pas disponible en rediffusion**.

Avec Sophie Robillard, vice-présidente aux investissements, Groupe d'Appui aux Transitions et les membres de son équipe auront le plaisir d'animer ce webinaire. Le Groupe d'appui aux transitions a pour mandat d'accompagner les entreprises partenaires du Fonds dans leur transition technologique et énergétique et d'assurer des transitions justes et équitables pour les entrepreneurs et les travailleurs. Ce webinaire est une présentation de Fonds locaux de solidarité FTQ.

Vous pouvez vous inscrire en cliquant [ICI](#).

WEBINAIRE POUR LES MEMBRES DE LA FQM - GESTION MUNICIPALE RH EN CONTEXTE DE PANDÉMIE ET POSTPANDÉMIE

Dans la foulée des communications déjà reçues, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) souhaite davantage renseigner ses membres eu égard à la gestion des ressources humaines dans le contexte de la pandémie actuelle, et ce, surtout dans la perspective d'un retour au travail potentiel. Pour ce faire, nous vous invitons à vous joindre à nous le mercredi 6 mai prochain à 9 h 30 afin de participer sans frais au webinaire *Gestion municipale RH en contexte de pandémie et postpandémie*. Différents aspects y seront abordés comme la relance des activités, les impacts de certaines restrictions imposées et les outils dont vous pourriez avoir besoin. Les défis organisationnels seront également commentés.

Une portion du webinaire consistera à répondre aux questions que vous pourriez avoir. Vous pouvez nous les faire parvenir à slandry@fqm.ca en mentionnant en objet « webinaire 6 mai 2020 ».

Des professionnelles du Service en ressources humaines et relations du travail coanimeront ce webinaire. Pour vous inscrire, cliquez [ICI](#).

À noter que dès le mercredi 6 mai 2020, des aide-mémoire ou documents d'aide à la réflexion seront à la disposition des membres de la FQM.

ENTENTE SUR LA REPRISE GRADUELLE DES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

Le gouvernement du Québec a annoncé la reprise graduelle des travaux parlementaires à l'Assemblée nationale du Québec, dont les modalités ont fait l'objet d'un consensus entre les différentes formations politiques.

Deux premières périodes de questions en personne se tiendront de façon consécutive le mercredi 13 mai. Les audiences virtuelles en commissions parlementaires se poursuivront du 4 au 22 mai. L'Assemblée nationale reprendra par la suite ses travaux, à raison de trois séances durant la semaine du 25 mai et de quatre séances lors des semaines du 1^{er} et du 8 juin.

Afin de respecter les directives de la Direction de la santé publique sur la distanciation physique, les députés siégeront en nombre réduit.

Finalement, les différentes formations politiques ont convenu que l'étude des crédits en commissions parlementaires se tiendrait au mois d'août.

L'horaire des commissions parlementaires virtuelles sera rendu public ultérieurement.

Vous pouvez consulter le communiqué [ICI](#).

RAPPEL - INITIATIVES DES MUNICIPALITÉS ET MRC DANS LE CONTEXTE DE LA PANDÉMIE

Depuis le début de la crise sans précédent provoquée par la pandémie de la COVID-19, les municipalités et les MRC ont dû relever des défis importants et s'adapter rapidement aux mesures exceptionnelles et aux consignes sanitaires mises en place pour limiter la propagation du virus. Nous avons pu constater à quel point vous avez fait preuve d'originalité et d'innovation pour répondre aux besoins de vos communautés et contribuer au maintien des services essentiels.

Nous vous invitons à nous faire parvenir à accompagnementpolitique@fqm.ca vos photos, articles de journaux ou autres qui démontrent les initiatives originales que vous avez déployées pour soutenir vos entreprises et les organismes communautaires, encourager l'achat local, assurer la sécurité des citoyens.

POINT DE PRESSE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

En matinée, le premier ministre Justin Trudeau a rappelé la collaboration nécessaire entre tous les États du monde pour lutter contre la pandémie de la COVID-19 et la contribution de 850 millions \$ du Canada à l'effort international pour la recherche d'un vaccin. Il a rappelé l'importance que chaque citoyen fasse sa part et du respect des consignes.

Questionné sur une aide possible pour les transporteurs aériens, le premier ministre a rappelé les mesures mises en place telles que la subvention salariale et la PCU et indiqué que le soutien sectoriel pour les différentes industries serait annoncé plus tard.

Quant à une prolongation potentielle de la Prestation canadienne d'urgence, il a indiqué que cela exigeait une réflexion et des discussions avec les oppositions et les provinces.

Enfin, questionné quant à la possibilité du dépôt d'un budget ou d'un énoncé économique d'ici juin, il a indiqué que la situation actuelle rendait difficile une prévision budgétaire à long terme, mais il a rappelé que son gouvernement faisait preuve d'une grande transparence avec les décisions prises. Il a indiqué que son gouvernement travaillait à préparer la reprise économique.

Annonce d'investissements en santé mentale

Rappelons que dimanche, le premier ministre a annoncé un investissement de 240,5 millions de dollars pour l'élaboration, l'élargissement et le lancement d'outils virtuels en matière de soins et de santé mentale.

Il a indiqué que ces fonds serviront à créer des plateformes et des applications numériques, à améliorer l'accès à des services de soutien virtuels en matière de santé mentale et à augmenter la capacité de prestation de soins de santé en ligne. Ces travaux seront menés en collaboration avec les provinces, les territoires et des intervenants. Ces services de soutien aideront à réduire le fardeau qui pèse sur le système de santé dans le contexte de la pandémie de la COVID-19. L'investissement servira également à soutenir le portail en ligne « Espace mieux-être Canada », un accès gratuit à des ressources, à des outils et à des services de soutien professionnels ainsi qu'à des services de santé mentale et de toxicomanie.

Bonification de l'Allocation canadienne pour enfants

Quant à la bonification de l'Allocation canadienne pour enfants, le premier ministre Trudeau a annoncé dimanche que les familles admissibles recevront un montant supplémentaire de 300 dollars par enfant en mai. Les familles admissibles à l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) recevront automatiquement cette augmentation unique à la même date que leur paiement de l'ACE. Celles qui reçoivent déjà l'ACE n'ont pas besoin de présenter une nouvelle demande pour avoir accès à cette augmentation unique.